

VENTES A L'ENGAN

VENTES A L'ENGAN

VENTES A L'ENGAN

VENTES A L'ENGAN

Par ARTHUR H. DICKS. Par ARTHUR H. DICKS.

Par ERNEST A. CARRERE. Par ERNEST A. CARRERE.

Succession d'Anaise Patrice Vve d'Albert Meilleur... Cottage Simple comfortable, 924 rue Marais

ANNONCE JUDICIAIRE COTTAGE SIMPLE 1240 RUE DAUPHINE, COIN BARRACKS

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge, 4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température plus élevée en tout est de 74 degrés

POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N.J.

SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DES INDEIZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'été et dominant le lac Michigan, il n'est distant que de 100 pieds.

PRIX MODERES.

The Allenburys Foods



Une Bonne Part de la Vie.

Les mères doivent savoir comme un enfant pour l'avenir... Les Allenburys Foods sont préparés...

Les Allenburys Foods

NOURRITURE No 1. NOURRITURE No 2. NOURRITURE No 3.

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, LONDON.

En vertu d'un ordre qui m'a été adressé par l'hon. J. Porter Parker, juge de la sus-dite cour, numéro 103 dans l'affaire sus-nommée et intitulée la propriété suivante décrite à savoir: Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent de quelques façons situés dans le faubourg Trémé dans le Deuxième District de cette ville, et désigné par le No. 50, borné par les rues Marais, Liberté, autrefois Trémé, par le No. 51, Phillip, sur un plan dressé par jour et annexé à un acte passé le 10 septembre 1836 devant D. L. McCay, ancien notaire en cette ville, et mesurés en mesures américaines vingt quatre pieds dix pouces (24' 10") de face à la rue Marais sur quatre vingt (80) pieds en profondeur entre lignes parallèles conformément à un plan dressé par C. A. de Armas, le 23 juin 1851, et déposé au bureau sous le No. 29 du livre des plans No. 3. Etant la même propriété que l'aveu Anaise Patrice, veuve d'Albert Meilleur, acquit par acte devant William J. Tormento, notaire, le 3 décembre 1904 et dûment enregistré au bureau des aliénations, registre 201, folio 102.

Succession de Josephine Aniollette Ste-shany, veuve d'Adrien Ste-shany. No. 36,523 - Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C. PAR ERNEST CARRERE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido - Le JEUDI, 4 septembre 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'hon. J. Porter Parker, juge de l'hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant par l'hon. E. K. Skinner, juge de la Division C, actuellement en congé, je vendrai en vente publique la propriété suivante décrite à savoir: Lot No. 1, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 1240 rue Dauphine, dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bourbon, Hospital et Barracks, mesurant vingt cinq (25) pieds la rue Dauphine sur soixante cinq (65) pieds, cinq (5) pouces et quatre (4) lignes de

ANNONCES JUDICIAIRES

Par J. L. ONORATO

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'un lot de terrain dans le sixième district, mesurant 60 pieds sur la rue Arabella, entre les rues Hurst et Garfield, îlot de la rue Joseph.

ANNONCE JUDICIAIRE

ANNONCE JUDICIAIRE

ANNONCE JUDICIAIRE

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 106,291 - En vertu d'un writ de saisie et de vente qui a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 2 septembre 1913, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir: Une certaine parcelle de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, votes, privilèges, servitudes et dépendances qui en dépendent ou y appartiennent, situés dans le système district de la ville de la Nouvelle-Orléans, autrefois Hurst, dans le carré No. 82, borné par les rues Arabella, Hurst, Garfield, autrefois Jemmett, et Joseph, mesurant à une distance de cent vingt pieds (20') de la rue Hurst, soixante pieds (60') de face à la rue Arabella, de la cent vingt deux pieds dix pouces (222' 10") de profondeur sur la ligne de côté la plus proche de la rue Garfield, de la cinquante-cinq (55) de largeur, et sur une ligne parallèle à la rue Hurst et courait vers la rue Hurst, et sur la côté vers la rue Hurst elle-même, une première profondeur de soixante-quatre (64) pieds (24'), de la rue Hurst, et sur une ligne parallèle à la rue Hurst, une seconde profondeur de quarante-huit (48) pieds (16') de la rue Hurst, et sur une ligne parallèle à la rue Hurst, une troisième profondeur de quarante-huit (48) pieds (16') de la rue Hurst, et sur une ligne parallèle à la rue Hurst, une quatrième profondeur de quarante-huit (48) pieds (16') de la rue Hurst, et sur une ligne parallèle à la rue Hurst, une cinquième profondeur de quarante-huit (48) pieds (16') de la rue Hurst, et sur une ligne parallèle à la rue Hurst, une sixième profondeur de quarante-huit (48) pieds (16') de la rue Hurst, et sur une ligne parallèle à la rue Hurst, une septième profondeur de quarante-huit (48) pieds (16') de la rue Hurst, et sur une ligne parallèle à la rue Hurst, une huitième profondeur de quarante-huit (48) pieds (16') de la rue Hurst, et sur une ligne parallèle à la rue Hurst, une neuvième profondeur de quarante-huit (48) pieds (16') de la rue Hurst, et sur une ligne parallèle à la rue Hurst, une dixième profondeur de quarante-huit (48) pieds (16') de la rue Hurst, et sur une ligne parallèle à la rue Hurst, une onzième profondeur de quarante-huit (48) pieds (16') de la rue Hurst, et sur une ligne parallèle à la rue Hurst, une douzième profondeur de quarante-huit (48) pieds (16') de la rue Hurst, et sur une ligne parallèle à la rue Hurst, une treizième profondeur de quarante-huit (48) pieds (16') de la rue Hurst, et sur une ligne parallèle à la rue Hurst, une quatorzième profondeur de quarante-huit (48) pieds (16') de la rue Hurst, et sur une ligne parallèle à la rue Hurst, une quinzième profondeur de quarante-huit (48) pieds (16') de la rue Hurst, et sur une ligne parallèle à la rue Hurst, une seizième profondeur de quarante-huit (48) pieds (16') de la rue Hurst, et sur une ligne parallèle à la rue Hurst, une dix-septième profondeur de quarante-huit (48) pieds (16') de la rue Hurst, et sur une ligne parallèle à la rue Hurst, une dix-huitième profondeur de quarante-huit (48) pieds (16') de la rue Hurst, et sur une ligne parallèle à la rue Hurst, une dix-neuvième profondeur de quarante-huit (48) pieds (16') de la rue Hurst, et sur une ligne parallèle à la rue Hurst, une vingtième profondeur de quarante-huit (48) pieds (16') de la rue Hurst, et sur une ligne parallèle à la rue Hurst, une vingt-et-unième profondeur de quarante-huit (48) pieds (16') de la rue Hurst, et sur une ligne parallèle à la rue Hurst, une vingt-deuxième profondeur de quarante-huit (48) pieds (16') de la rue Hurst, et sur une ligne parallèle à la rue Hurst, une vingt-troisième profondeur de quarante-huit (48) pieds (16') de la rue Hurst, et sur une ligne parallèle à la rue Hurst, une vingt-quatrième profondeur de quarante-huit (48) pieds (16') de la rue Hurst, et sur une ligne parallèle à la rue Hurst, une vingt-cinquième profondeur de quarante-huit (48) pieds (16') de la rue Hurst, et sur une ligne parallèle à la rue Hurst, une vingt-sixième profondeur de quarante-huit (48) pieds (16') de la rue Hurst, et sur une ligne parallèle à la rue Hurst, une vingt-septième profondeur de quarante-huit (48) pieds (16') de la rue Hurst, et sur une ligne parallèle à la rue Hurst, une vingt-huitième profondeur de quarante-huit (48) pieds (16') de la rue Hurst, et sur une ligne parallèle à la rue Hurst, une vingt-neuvième profondeur de quarante-huit (48) pieds (16') de la rue Hurst, et sur une ligne parallèle à la rue Hurst, une trentième profondeur de quarante-huit (48) pieds (16') de la rue Hurst, et sur une ligne parallèle à la rue Hurst, une trentième et dernière profondeur de quarante-huit (48) pieds (16') de la rue Hurst.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Charles Will.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 105,257 - Division A - En vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, le dit ordre daté et signé du 20 août 1913 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je procéderai à la vente à l'enchère, le JEUDI, le 11 septembre 1913, commençant à 11 heures du matin, dans le local, No. 102-104 rue Misraïm, dans le Second District de cette ville, le JEUDI, le 11 septembre 1913, pour la vente de meubles, effets mobiliers et autres effets mobiliers dans le dit local suivant inventaire.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Charles Will.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 105,257 - Division A - En vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, le dit ordre daté et signé du 20 août 1913 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je procéderai à la vente à l'enchère, le JEUDI, le 11 septembre 1913, commençant à 11 heures du matin, dans le local, No. 102-104 rue Misraïm, dans le Second District de cette ville, le JEUDI, le 11 septembre 1913, pour la vente de meubles, effets mobiliers et autres effets mobiliers dans le dit local suivant inventaire.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Charles Will.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 105,257 - Division A - En vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, le dit ordre daté et signé du 20 août 1913 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je procéderai à la vente à l'enchère, le JEUDI, le 11 septembre 1913, commençant à 11 heures du matin, dans le local, No. 102-104 rue Misraïm, dans le Second District de cette ville, le JEUDI, le 11 septembre 1913, pour la vente de meubles, effets mobiliers et autres effets mobiliers dans le dit local suivant inventaire.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Charles Will.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 105,257 - Division A - En vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, le dit ordre daté et signé du 20 août 1913 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je procéderai à la vente à l'enchère, le JEUDI, le 11 septembre 1913, commençant à 11 heures du matin, dans le local, No. 102-104 rue Misraïm, dans le Second District de cette ville, le JEUDI, le 11 septembre 1913, pour la vente de meubles, effets mobiliers et autres effets mobiliers dans le dit local suivant inventaire.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Charles Will.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 105,257 - Division A - En vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, le dit ordre daté et signé du 20 août 1913 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je procéderai à la vente à l'enchère, le JEUDI, le 11 septembre 1913, commençant à 11 heures du matin, dans le local, No. 102-104 rue Misraïm, dans le Second District de cette ville, le JEUDI, le 11 septembre 1913, pour la vente de meubles, effets mobiliers et autres effets mobiliers dans le dit local suivant inventaire.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Charles Will.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 105,257 - Division A - En vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, le dit ordre daté et signé du 20 août 1913 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je procéderai à la vente à l'enchère, le JEUDI, le 11 septembre 1913, commençant à 11 heures du matin, dans le local, No. 102-104 rue Misraïm, dans le Second District de cette ville, le JEUDI, le 11 septembre 1913, pour la vente de meubles, effets mobiliers et autres effets mobiliers dans le dit local suivant inventaire.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Charles Will.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 105,257 - Division A - En vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, le dit ordre daté et signé du 20 août 1913 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je procéderai à la vente à l'enchère, le JEUDI, le 11 septembre 1913, commençant à 11 heures du matin, dans le local, No. 102-104 rue Misraïm, dans le Second District de cette ville, le JEUDI, le 11 septembre 1913, pour la vente de meubles, effets mobiliers et autres effets mobiliers dans le dit local suivant inventaire.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Charles Will.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 105,257 - Division A - En vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, le dit ordre daté et signé du 20 août 1913 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je procéderai à la vente à l'enchère, le JEUDI, le 11 septembre 1913, commençant à 11 heures du matin, dans le local, No. 102-104 rue Misraïm, dans le Second District de cette ville, le JEUDI, le 11 septembre 1913, pour la vente de meubles, effets mobiliers et autres effets mobiliers dans le dit local suivant inventaire.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Charles Will.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 105,257 - Division A - En vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, le dit ordre daté et signé du 20 août 1913 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je procéderai à la vente à l'enchère, le JEUDI, le 11 septembre 1913, commençant à 11 heures du matin, dans le local, No. 102-104 rue Misraïm, dans le Second District de cette ville, le JEUDI, le 11 septembre 1913, pour la vente de meubles, effets mobiliers et autres effets mobiliers dans le dit local suivant inventaire.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Charles Will.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 105,257 - Division A - En vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, le dit ordre daté et signé du 20 août 1913 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je procéderai à la vente à l'enchère, le JEUDI, le 11 septembre 1913, commençant à 11 heures du matin, dans le local, No. 102-104 rue Misraïm, dans le Second District de cette ville, le JEUDI, le 11 septembre 1913, pour la vente de meubles, effets mobiliers et autres effets mobiliers dans le dit local suivant inventaire.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Charles Will.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 105,257 - Division A - En vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, le dit ordre daté et signé du 20 août 1913 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je procéderai à la vente à l'enchère, le JEUDI, le 11 septembre 1913, commençant à 11 heures du matin, dans le local, No. 102-104 rue Misraïm, dans le Second District de cette ville, le JEUDI, le 11 septembre 1913, pour la vente de meubles, effets mobiliers et autres effets mobiliers dans le dit local suivant inventaire.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Charles Will.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 105,257 - Division A - En vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, le dit ordre daté et signé du 20 août 1913 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je procéderai à la vente à l'enchère, le JEUDI, le 11 septembre 1913, commençant à 11 heures du matin, dans le local, No. 102-104 rue Misraïm, dans le Second District de cette ville, le JEUDI, le 11 septembre 1913, pour la vente de meubles, effets mobiliers et autres effets mobiliers dans le dit local suivant inventaire.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Charles Will.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 105,257 - Division A - En vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, le dit ordre daté et signé du 20 août 1913 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je procéderai à la vente à l'enchère, le JEUDI, le 11 septembre 1913, commençant à 11 heures du matin, dans le local, No. 102-104 rue Misraïm, dans le Second District de cette ville, le JEUDI, le 11 septembre 1913, pour la vente de meubles, effets mobiliers et autres effets mobiliers dans le dit local suivant inventaire.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Charles Will.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 105,257 - Division A - En vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, le dit ordre daté et signé du 20 août 1913 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je procéderai à la vente à l'enchère, le JEUDI, le 11 septembre 1913, commençant à 11 heures du matin, dans le local, No. 102-104 rue Misraïm, dans le Second District de cette ville, le JEUDI, le 11 septembre 1913, pour la vente de meubles, effets mobiliers et autres effets mobiliers dans le dit local suivant inventaire.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Charles Will.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 105,257 - Division A - En vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, le dit ordre daté et signé du 20 août 1913 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je procéderai à la vente à l'enchère, le JEUDI, le 11 septembre 1913, commençant à 11 heures du matin, dans le local, No. 102-104 rue Misraïm, dans le Second District de cette ville, le JEUDI, le 11 septembre 1913, pour la vente de meubles, effets mobiliers et autres effets mobiliers dans le dit local suivant inventaire.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Charles Will.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 105,257 - Division A - En vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, le dit ordre daté et signé du 20 août 1913 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je procéderai à la vente à l'enchère, le JEUDI, le 11 septembre 1913, commençant à 11 heures du matin, dans le local, No. 102-104 rue Misraïm, dans le Second District de cette ville, le JEUDI, le 11 septembre 1913, pour la vente de meubles, effets mobiliers et autres effets mobiliers dans le dit local suivant inventaire.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Charles Will.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 105,257 - Division A - En vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, le dit ordre daté et signé du 20 août 1913 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je procéderai à la vente à l'enchère, le JEUDI, le 11 septembre 1913, commençant à 11 heures du matin, dans le local, No. 102-104 rue Misraïm, dans le Second District de cette ville, le JEUDI, le 11 septembre 1913, pour la vente de meubles, effets mobiliers et autres effets mobiliers dans le dit local suivant inventaire.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Charles Will.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 105,257 - Division A - En vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, le dit ordre daté et signé du 20 août 1913 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je procéderai à la vente à l'enchère, le JEUDI, le 11 septembre 1913, commençant à 11 heures du matin, dans le local, No. 102-104 rue Misraïm, dans le Second District de cette ville, le JEUDI, le 11 septembre 1913, pour la vente de meubles, effets mobiliers et autres effets mobiliers dans le dit local suivant inventaire.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Charles Will.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 105,257 - Division A - En vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, le dit ordre daté et signé du 20 août 1913 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je procéderai à la vente à l'enchère, le JEUDI, le 11 septembre 1913, commençant à 11 heures du matin, dans le local, No. 102-104 rue Misraïm, dans le Second District de cette ville, le JEUDI, le 11 septembre 1913, pour la vente de meubles, effets mobiliers et autres effets mobiliers dans le dit local suivant inventaire.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Charles Will.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 105,257 - Division A - En vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, le dit ordre daté et signé du 20 août 1913 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je procéderai à la vente à l'enchère, le JEUDI, le 11 septembre 1913, commençant à 11 heures du matin, dans le local, No. 102-104 rue Misraïm, dans le Second District de cette ville, le JEUDI, le 11 septembre 1913, pour la vente de meubles, effets mobiliers et autres effets mobiliers dans le dit local suivant inventaire.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Charles Will.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 105,257 - Division A - En vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, le dit ordre daté et signé du 20 août 1913 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je procéderai à la vente à l'enchère, le JEUDI, le 11 septembre 1913, commençant à 11 heures du matin, dans le local, No. 102-104 rue Misraïm, dans le Second District de cette ville, le JEUDI, le 11 septembre 1913, pour la vente de meubles, effets mobiliers et autres effets mobiliers dans le dit local suivant inventaire.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Charles Will.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 105,257 - Division A - En vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, le dit ordre daté et signé du 20 août 1913 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je procéderai à la vente à l'enchère, le JEUDI, le 11 septembre 1913, commençant à 11 heures du matin, dans le local, No. 102-104 rue Misraïm, dans le Second District de cette ville, le JEUDI, le 11 septembre 1913, pour la vente de meubles, effets mobiliers et autres effets mobiliers dans le dit local suivant inventaire.

Par STERN AUCTION CO.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Sarah Rose

No. 134,967 Cour Civile de District Paroisse d'Orléans, Division D

Meubles antiques et moderne, objets d'art et autre effets mobiliers

A l'encan sur les lieux No. 1629 St. Charles Avenue

Mardi 2 Septembre 1913 à onze heures du matin

Par Stern's Auction Exchange, Jac. H. Stern, encanteur. - En vertu d'un ordre de vente qui m'a été adressé par l'hon. J. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, je vendrai à l'encan, le mardi 2 septembre 1913, les effets personnels de la

décédée, énumérés sur l'inventaire pris dans la dite succession.

CONDITIONS - Comptant.

MERRICK, LEWIS, GENSLE & SCHWARZ, Avocats.

aout-23,31sept-2

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Sarah Johnson, veuve de Jessie Johnson.

Un cottage simple, No. 5511 rue Laurel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 105,292 - Cottage simple No. 708 rue St. Ferdinand, entre les rues Audubon et Broadway. Un action du capital de la Sixth District Bldg. & Loan Ass'n, numéro de la Cour Civile de District, agissant sur l'acte passé devant l'hon. J. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, le 11 septembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne.

En vertu et conformément à un ordre de l'hon. J. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, Division E, actuellement en congé, et adressé à Jacobs-Gleason, Inc., 311 rue Baronne, je vendrai à l'encan, le mardi 2 septembre 1913, la propriété suivante décrite à savoir: Un certain lot de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous droits, votes, servitudes, privilèges et améliorations et avantages qui en dépendent ou y appartiennent, situés dans le système district de cette ville, désigné par le No. 14 dans le carré No. 27, sur un plan établi par Buisson, surveyeur, le 15 avril 1836, et déposé en cette ville, le dit lot étant dans le carré borné par les rues Ferdinand, Audubon, autrefois Chestnut, Elizabeth et Broadway; le dit lot No. 14 mesure 30 pieds de profondeur, Ferdinand sur 120 pieds de profondeur. Les améliorations comprenant un cottage simple en bois, attractif et retiré, contenant cinq chambres et bain, une connexion d'égoût on peut en prendre possession immédiatement.

CONDITIONS - Le plus comptant, tant le solde s'il y en a en un crédit d'un an ou d'un deux ans à l'option de l'acquéreur, et le reste en espèces.

CONDITIONS - Le plus comptant, tant le solde s'il y en a en un crédit d'un an ou d'un deux ans à l'option de l'acquéreur, et le reste en espèces.

CONDITIONS - Le plus comptant, tant le solde s'il y en a en un crédit d'un an ou d'un deux ans à l'option de l'acquéreur, et le reste en espèces.

CONDITIONS - Le plus comptant, tant le solde s'il y en a en un crédit d'un an ou d'un deux ans à l